



M.SPILLMANN Philippe
SNUIPP-FSU
7 Allée de la Moselle
54860 HAUCOURT-
Tél : 06 86 78 06 08
p.spillmann@wanadoo.fr

à Longwy, le 15/09/15

à Mme ou M. Le Maire de

Objet : Psychologues scolaires Pays-Haut

Madame, Monsieur le Maire,

A cette rentrée, sur les 2 circonscriptions du 1er degré de Longwy 1 et Longwy 2, secteur qui va de Villerupt à St Jean-les-Longuyon, il y a 3 postes de psychologues scolaires vacants sur les 5, pour plus de 8000 élèves.

Les 2 postes occupés par les 2 psychologues scolaires titulaires sont ceux de Thil-Villerupt pour Longwy 1, et de Haucourt St Charles pour Longwy 2. Depuis ces dernières années, ces 2 psychologues sont amenées à intervenir en dehors de leur secteur, pour dépanner et répondre aux demandes jugées prioritaires sur les secteurs vacants, délaissant le travail de prévention, d'écoute, de conseil aux enseignants et aux parents qui est pourtant dans leur mission. Elles travaillent constamment dans l'urgence et croulent sous les demandes...

Les 3 postes vacants sont ceux de :

- Mt St Martin, qui est pourtant en Réseau d'Education Prioritaire (Longwy 1)
- Longwy, dont certains quartiers sont classés en Politique de la Ville (Longwy 1)
- Longuyon, secteur qui vient de sortir de l'Education Prioritaire, mais pour lequel la DSDEN s'est engagée à maintenir les moyens pendant 4 ans dans le projet d'accompagnement signé récemment entre l'IA-Dasen et les maires concernés.(Longwy 2)

Pour pallier ce manque, l'IA-DASEN a enfin obtenu la possibilité d'embaucher des psychologues contractuels pour assurer cette mission, essentielle à l'école publique pour prévenir et traiter la difficulté scolaire, et pour assurer le suivi des élèves en situation de handicap. Il faut savoir que dans notre département, comme dans d'autres, il y a moins de psychologues scolaires

titulaires formés que de postes à pourvoir : par conséquent ce sont ceux du Nord du département les 1ers vacants. Le ministère vient d'annoncer un nouveau dispositif de recrutement et de formation des futurs « Psychologues de l'Education Nationale », mais il ne prendra pas effet avant 2017. Pour répondre aux besoins, il est donc indispensable de faire appel à des contractuels durant 3 à 4 ans, même si la position du SNUIPP-FSU est bien entendu d'avoir des personnels titulaires formés. Par l'embauche de contractuels, on peut aussi espérer que des candidats à ces postes, titulaires d'un Master 2 de Psychologie, habitant le Pays-Haut, et cherchant un emploi (il y en a...), soient satisfaits de cette mission et passent le futur concours : ce serait un moyen de recruter des personnels originaires du secteur, et qui y resteraient.

Or, lors du CDEN du 3 septembre dernier, l'IA-DASEN a annoncé qu'il n'embaucherait qu'un seul psychologue contractuel pour les 3 postes vacants. Pour le SNUIPP-FSU, syndicat majoritaire des enseignants du 1er degré, cette décision est inacceptable. Notre secteur cumule déjà suffisamment de difficultés pour ne pas en rajouter. C'est pourquoi nous vous proposons de soumettre à votre Conseil Municipal de voter une motion, exigeant de l'IA-DASEN qu'il embauche le plus rapidement possible les 3 psychologues manquants. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, voire même pour participer à une rencontre avec les élus de votre Commune.

Si vous êtes amenés à voter une telle motion, vous pourrez en adresser un exemplaire à :

SNUIPP-FSU 54
51 Rue de Metz
54000 NANCY

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Pour le SNUIPP-FSU 54,
Philippe SPILLMANN, élu à la CAPD